

RAID "CO" COTE D'OR

PONTAILLER-SUR-SAONE

les 27 - 28 & 29 octobre 2006

Les ASOR 21

L'AOR 21

C'est une activité à caractère associatif, certaines épreuves pouvant contribuer à l'entraînement militaire de tous
AIR – MER – TERRE – GENDARMERIE – SERVICES

PARTICIPATION - FRAIS

Ouvert à 40 équipes composées de 3 à 5 concurrents (y compris les jeunes ayant effectué leur JAPD et/ou aux FMIR) sans distinction d'Armes, de sexe, grade, âge, et pays

- Tenue de combat réglementaire, l'uniformité étant demandée pour l'équipe.
- Date limite des inscriptions **16 octobre 2006**.
- Les confirmations des engagements vous seront adressées au fur et à mesure des inscriptions
- L'ordre de départ des équipes sera l'ordre des inscriptions reçues et validées.
- Concurrents et accompagnateurs
 - 37 euros** par personne avec petit déjeuner et repas de cohésion du dimanche midi,
 - 22 euros** sans le repas de dimanche midi.
- Être en condition physique suffisante pour parcourir 35 km environ en terrain varié, par tous les temps, sans armes.

CERTIFICAT MÉDICAL ET ASSURANCE OBLIGATOIRES.

HORAIRES - HÉBERGEMENT - ALIMENTATION

- Accueil des équipes dès le vendredi soir 18h00.
- Formalités administratives, le samedi matin de 7H jusqu'à 9 H 30 dernier délais .
- Activités Raid du samedi 10 H 00 au dimanche matin 6 H.
- Remise en condition, proclamation des résultats à 10 H 30 le dimanche.
- Repas de cohésion 12 H à 14 H.
- Hébergement dès le vendredi soir dans un local fermé, couchage à la charge des participants.
- Un foyer, buvette fonctionnera en permanence.

INSCRIPTIONS - RÈGLEMENT - RENSEIGNEMENTS complémentaires à demander auprès de :

CNE MURANO Pascal
"La Brûlée"
21700 VILLEBICHOT
Tél. : 03.80.61.27.72 (dom.)
Tél. : 03.80.70 71.86 (bureau)
Fax : 03.80.79.29.25
Port: 06.62.54.27.72

CNE MASTIER Maurice
1 impasse Bel
21560 COUTERNON Air
Tél.: 06.86.14.55.34
Fax: 03.80.36.02.06

ADJT/C PARROT Nicolas
3 rue du petit Paris
21700 FLAGEY ECHEZEAUX
Tél./ Fax : 03.80.62.30.01

CES THIARD Pascal
6 rue d'Alger
21000 DIJON
Tél. : 03.80.41.54.00

Pascalthiard@aol.com

S/C Frederic MAREY

Email: Raid21co@aol.com

Activité inscrite au calendrier des manifestations UNOR - FNASOR et avalidée
n°2892/DEF/EMAT/DRAT/CM du 29.10.2003
et IM n° 94 /DEF/CAB/CSRM /SP du 19.10. 2001.

18ème RAID "CO" CÔTE D'OR
PONTAILLER-SUR-SAONE
édition 2006

les 27 - 28 - 29 octobre

Accès facile par A31- A39

A 31 sortie ARC sur TILLE + D 70 et D 961

TGV et TER en gare de DIJON

Aéroport de DIJON Bourgogne

Bienvenue à Pontailier-sur-Saône, un canton vert et bleu; vert comme les prairies et les forêts accueillantes où le randonneur découvrira une nature riche et préservée. Bleu comme les nombreux cours d'eau et étangs dont la population halieutique fait la joie des pêcheurs. Entre Bourgogne et Franche-Comté, cette presqu'île est très appréciée des plaisanciers qui trouvent là une étape agréable à la découverte du petit patrimoine rural. C'est aussi là que se trouve la seule plage surveillée et aménagée pour la baignade en Saône. La petite Venise côte d'orientale.

Voici ses caractéristiques, ses objectifs, son éthique:

POUR VOUS :

- Il est à la portée de tous, excluant l'élitisme.
- Les équipes sont constituées avec souplesse, comportant de 3 à 5 concurrents, dont un ou deux jeunes "JAPDISTE"(jeunes ayant effectué leur JAPD,journée d'appel de préparation à la défense) et/ou F.M.I.R (formation militaire initiale des réserves).
- Ouvert aux équipes étrangères.
- Les épreuves sont simples et rapides; elles s'appuient sur les ressources locales intégrant les composants d'un bon raid (navigation, tirs, topographie, secourisme, génie, franchissement, escalade , vie en campagne etc).
- Des horaires aménagés permettent d'arriver et de repartir sereinement.
- Il vous fait découvrir les charmes d'une région, d'un canton à travers un dossier accueil, et sur le terrain en une phase jour et une phase nuit.
- Une couverture vidéo et photo vous permet de garder de bons souvenirs de votre raid.

L'ORGANISATION :

- Elle s'effectue en liaison étroite avec les populations grâce au concours des municipalités et des Associations locales.
- Elle utilise les structures existantes au maximum.
- Elle a le souci permanent de maîtriser totalement le bon déroulement et la sécurité du raid.
- Elle fait preuve d'une recherche d'originalité.
- Elle prend en compte les remarques émises lors des éditions précédentes.
- Elle prend en compte la présence des accompagnateurs.
- Elle laisse le libre choix pour la participation au repas de cohésion du dimanche midi.

LE SUCCÈS POUR TOUS :

- C'est l'occasion d'être une belle vitrine des réserves auprès de la population chaque année dans un canton différent.
- C'est une manifestation qui "a de l'allure" par des tenues et des attitudes dignes des cadres de Réserve. Elle renforce la cohésion et l'esprit d'équipe.
- C'est une occasion irremplaçable de nous retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale si rare dans notre vie quotidienne qui doit vous donner l'envie de revenir participer à l'édition suivante.
- C'est pour cela que nous vous invitons et que nous vous attendons avec un grand plaisir.

L'AOR et les ASOR de Côte d'Or
vous demandent de retenir ces dates
et de venir découvrir cette épreuve
qu'elles organisent avec le plus grand soin..
Elle a acquis ses lettres de noblesse et compte parmi
les activités avalisées par l'EMAT.

18^{ème} RAID "CO" CÔTE D'OR PONTAILLER-SUR-SAONE les 27- 28- 29 OCTOBRE 2006

Activité inscrite au calendrier des manifestations UNOR-FNASOR
et avalisée n° 2892/DEF/EMAT/DRAT/CM du 29.10.2003
et IM n° 94 /DEF/CAB/CSRM /SP du 19.10. 2001.

I / BUTS DU RAID

C'est une activité à caractère associatif, certaines épreuves pouvant contribuer à l'entraînement militaire et permettre aux Cadres de Réserve d'évaluer leurs capacités physiques et techniques.

Ce raid est également un moyen de rencontre internationale qui doit permettre de renforcer des liens d'amitié et de cohésion au sein des Associations de Cadres de Réserve, des Unités d'Active et de Réserve.

Chaque année, le raid se déroule dans un canton différent.

Par son organisation qui fait participer la population, le Raid doit contribuer à développer et affermir l'esprit de défense.

C'est un moyen d'intégrer F.M.I.R. et les jeunes ayant effectué leur Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

II / ORGANISATION

Sous l'égide des Présidents de :

AOR 21 : Lt/Colonel Jean Dominique CASEAU

ASOR 21 : S/C Bernard JACQUES

ACR CHATILLON SUR SEINE : S/C Jacky FILLOD

FNAME : A/C Gilles SURIREY

III / PARTICIPATION

3.1 - La participation à ce raid entraîne automatiquement l'acceptation et le respect en intégralité du présent règlement et de ses annexes.

3.2 - PARTICIPANTS

Sont autorisés à participer, tous les Officiers, Sous Officiers masculins ou féminins de toutes ARMES, toutes NATIONS d'active ou de réserve, les élèves Officiers, Sous Officiers, les F.M.I.R et les jeunes ayant effectué leur Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

3.3 - PARTICIPATION des jeunes ayant effectué la JAPD

Ils sont autorisés à participer au RAID dans les conditions suivantes:

- Placé sous la responsabilité du chef d'équipe.
- En tant que quatrième ou cinquième équipier.
- Être en possession d'un certificat médical d'aptitude de moins de trois mois établi par un médecin sportif agréé et couvrant ce type d'activité.
- Autorisation parentale ou du représentant légal pour les mineurs.
- Tenue et équipement à la charge de l'équipe.

Un bonus sera attribué aux équipes ayant un "japdiste"

3.4 - PARTICIPATION des jeunes issus des Formations Militaires Initiales de Réservistes

Ils sont autorisés à participer au RAID dans les conditions suivantes:

- Placé sous la responsabilité d'un chef d'équipe expérimenté et confirmé.
- En tant qu'équipiers.
- Être en possession d'un certificat médical d'aptitude de moins d'un an.
- Tenue et équipement à la charge de l'équipe.

3.5 - PARTICIPATION DES CADRES D'ACTIVE

Ceux ci peuvent le faire à titre privé, dans le cadre d'un club sportif (de leur unité ou autre), mais en aucun cas, leur participation n'engage la responsabilité de leurs unités.

3.6 - PARTICIPATION D'ÉQUIPES ÉTRANGÈRES

Celles ci sont les bienvenues, elles devront prendre contact avec l'attaché militaire dont elles dépendent. Afin de garder le caractère particulier de ce raid, certains textes ne seront pas traduits dans les différentes langues, il faudra au minimum un équipier sachant parler et lire le français. Le paiement se fera par virement international "IBAN" (International Bank Account Number), faire la demande du RIB auprès des organisateurs.

3.7 - CONDITIONS MÉDICALES.

AUCUNE VISITE MÉDICALE NE POURRA ÊTRE PASSÉE SUR PLACE

Les participants doivent être en condition physique suffisante pour parcourir une distance de 35 Km environ en terrain varié.

Un certificat médical d'aptitude de moins d'un an établi par un médecin sportif agréé, civil ou militaire couvrant ce genre d'activité sera exigé lors des formalités d'accueil.

3.8 - ASSURANCE

Les participants doivent fournir, lors des formalités d'accueil, une attestation d'assurance "individuelle" couvrant les risques inhérents à leur participation au Raid. Celles-ci est indépendante de l'assurance responsabilité civile contractée par les associations organisatrices.

3.9 - COMPOSITION DES ÉQUIPES et REMPLAÇANTS - ACCOMPAGNATEURS

Chaque équipe est composée de 3 à 5 concurrents sans distinctions, avec obligatoirement un équipier maîtrisant l'orientation et le français.

Les candidatures individuelles sont admises, elles pourront être ventilées dans les équipes selon les possibilités du moment.

Des remplaçants peuvent être prévus dans chaque équipe.

Dans le but de développer la motivation, des équipes pourront être complétées ou constituées avant le départ à partir des remplaçants et individuels présents.

Les remplaçants et les accompagnateurs ne faisant pas partie des équipes ne devront pas avoir de contacts quelconque avec les compétiteurs sur le circuit, hormis des fonctions de contrôleurs définies par les organisateurs.

IV / DÉROULEMENT

4.1 - Durant toute la durée de ce raid, les organisateurs attendent de chaque participant une conduite exemplaire.

Même parcours et mêmes épreuves pour tous, sans distinction d'âge ou de sexe. Seules, les équipes conformes pourront prendre le départ. Si, en cours d'épreuve, un équipier abandonne, le reste de l'équipe (3 équipiers minimum) peut continuer mais en supportant les pénalités que cet abandon peut occasionner dans certaines épreuves. En aucun il ne pourra cas être fait appel au remplaçant.

4.2 / HORAIRES

VENDREDI 27 OCTOBRE à partir de 18h00 accueil des équipes.

SAMEDI 28 OCTOBRE

7 H - 9 H 30 - Accueil,
formalités administratives

10 H 00 - Briefing

10 H 30 - Départ épreuves phase 1

19 H 00 - Départ épreuves phase 2

DIMANCHE 29 OCTOBRE

7 H 00 - Petit déjeuner

8 H 00 - Remise en condition

10 H 00 - Mise en place cérémonie

10 H 30 - Proclamation des résultats

12 H 00 - Repas de cohésion

14 H 00 - Dislocation

V / DÉPLACEMENT

Les déplacements sont à la charge des concurrents.

Les concurrents arrivant par voie routière se rendront directement à PONTAILLER-SUR-SAONE.

Les concurrents arrivant par voie ferrée se rendront directement à la gare de DIJON.

Les personnels dans les cadres pourront prendre contact avec leurs DMD ou leurs Chef de Corps respectifs pour l'obtention d'éventuels titres de transport.

Les concurrents arrivant à l'aéroport de DIJON BOURGOGNE sont priés d'avertir les organisateurs afin d'organiser leurs acheminement à PONTAILLER-SUR-SAONE.

VI / TENUE ET ÉQUIPEMENTS

6.1 - TENUE

Pendant l'épreuve

- Pour les participants, tenue de combat, treillis, rangers, chemise, ceinturon, casquette, (prévoir parka, poncho).
- Pour les contrôleurs organisateurs et accompagnateurs, tenue de combat avec béret, ou tenue civile sobre adaptée aux conditions météorologiques.

Pendant la cérémonie de clôture et repas de cohésion:

- Pour les participants, tenue réglementaire propre, avec ou sans les décorations.
- Pour les contrôleurs et accompagnateurs, tenue réglementaire propre, avec ou sans décorations ou tenue civile autorisée.

6.2 - ÉQUIPEMENTS

Aucune perception de matériel et d'équipement n'aura lieu sur place. Seuls carte, dossard et brassards réfléchissants seront distribués avant le départ et réintégrés à l'arrivée.

Dans un souci d'uniformité, il serait souhaitable que les équipements extérieurs soient semblables au sein de l'équipes.

Les équipes arriveront avec les équipements et le matériel qu'elles jugeront utiles.

Toutefois le port d'une arme quelconque, l'utilisation d'appareils de vision nocturne, de GPS et de poste émetteurs récepteurs de toute nature sont interdits.

Nous vous recommandons de vous munir des matériels suivants :

- Protection auditive (bouchon anti-bruit), boussole, matériel pour écrire, **housse de protection de carte**, lampes avec filtres + piles, trousse de secours, bidon plein d'eau, tenue de rechange, etc...
- L'emploi de téléphones portables n'est autorisé que pour un appel de secours d'urgence, tout autre emploi sur le circuit sera pénalisé dans les termes du § XII.

VII / ALIMENTATION

7.1 - CONCURRENTS / ACCOMPAGNATEURS / REMPLAÇANTS

Samedi midi et soir : à la charge de chacun

Dimanche matin : petit déjeuner fourni par l'organisation.

Dimanche midi : repas de cohésion (à préciser lors de l'inscription)

7.2 - FOYER / BUVETTE

Fonctionnera le vendredi soir et du samedi matin au dimanche matin, vous y trouverez repas chaud, sandwich, boisson, café, chocolat, thé etc....et **un bon accueil familial**.

VIII / ENGAGEMENT

8.1 - FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation au RAID "CO" COTE D'OR, par personne sont fixés à :

37 euros AVEC repas de cohésion

22 euros SANS repas de cohésion

Chèque libellé à l'ordre de RAID "CO" CÔTE D'OR.

8.2- ENGAGEMENTS

Ils devront parvenir **accompagnés du paiement** avant le **16 octobre 2006** aux coordinateurs RAID "CO"

CNE Pascal MURANO
"La Brûlée"
21700 VILLEBICHOT
Tél. : 03.80.61.27.72 (dom)
Tél. : 03.80.70.71.86 (H. bureau)
Fax. : 03.80.79.29.25
Port : 06.62.54.27.72

OU

CNE Maurice MASTIER
1 impasse Bel Air
21560 COUTERNON
Tél. : 06.86.14.55.34
Fax : 03.80.36.02.06

Email:Raid21co@aol.com

Au delà du 16.10.2006 aucun désistement ne pourra donner droit à un quelconque remboursement et toute équipe qui n'aura pas réglé sa participation ne sera pas retenue.

ATTENTION :

L'ordre de réception des engagements conformes sera l'ordre du départ des équipes

8.3 - CONFIRMATION D'ENGAGEMENT

A réception de l'inscription **accompagnée du règlement** il vous sera retourné la confirmation d'engagement avec un dossier complémentaire comprenant : le plan de la ville, les lieux d'accueil, de la cérémonie, du repas de cohésion, une liste des hôtels, des gîtes avec tarif, les horaires, les annexes au règlement, et des éléments indispensables pour le RAID.

Dans le cas où des équipes retenues ne pourraient honorer leurs places, elles doivent en avvertir immédiatement le Coordinateur Raid. Ces places devenues vacantes pourront être, éventuellement, mises à la disposition d'autres équipes qui n'auraient pu s'inscrire dans les délais voulus. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'une équipe sans avoir à se justifier.

IX / HÉBERGEMENT

Les personnes arrivant le vendredi soir et voulant passer la nuit à PONTAILLER-SUR-SAONE sont priées de prendre contact avec les coordinateurs Raid qui leur indiqueront les moyens d'hébergement possibles.

Un local sera mis à la disposition des participants où ils pourront s'équiper et laisser leurs effets à partir du vendredi soir. Ce local sera gardé en permanence. Le matériel de couchage (matelas pneumatique, lit de camp, sac de couchage, etc...) est à la charge de chacun.

Des sanitaires et des douches sont prévus selon disponibilités locales.

X / JURY

Le Jury sera composé de Cadres de Réserve issus des associations organisatrices, sa composition sera affichée.

Il est seul habilité à statuer en cas de litige.

Les décisions seront sans appel.

XI / RÉCLAMATIONS

Toute réclamation en cours d'épreuve devra se faire par écrit et sera déposée à l'étape suivante (atelier ou point de contrôle).

XII / SANCTIONS

Le non respect d'autrui, de la propriété, du règlement ou des consignes de sécurité entraîne automatiquement l'élimination de l'équipe et sa non participation à la cérémonie de clôture. Aucun frais ne sera remboursé. De plus, les équipiers se verront refuser leur participation au Raid pendant 2 années consécutives.

XIII / PROCLAMATION DES RÉSULTATS

La proclamation des résultats et la remise des récompenses se feront le dimanche matin à l'occasion d'une cérémonie publique en présence de Autorités militaires, civiles, des Associations et des Portes-drapeaux.

XIV / DROIT A L'IMAGE

Chaque concurrent et participant à l'organisation, au soutien et à l'encadrement du RAID autorise les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation au RAID, sur tous supports y compris les documents publicitaires ou de promotion, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Réservé à l'organisation : Date de réception.....

N° de dossard.....

FEUILLE D'ENGAGEMENT RAID "CO" 21

A retourner à l'un des coordinateurs du RAID
 CNE Pascal MURANO "La Brûlée" 21700 VILLEBICHOT
 CNE Maurice MASTIER 1 impasse Bel Air 21560 COUTERNON
 Email: Raid21co@aol.com

Avec le chèque global à l'ordre de "RAID CO" COTE D'OR avant le 16.10.2006

UNITÉ ou ASSOCIATION.....

NOM de l'équipe.....

FONCTION	GRADE	NOMS -PRÉNOM Adresse	Certificat Médical Assurance Téléphone	REPAS* OUI = 37€ NON = 22 €
Chef d'équipe ☒		- - -	CM - AS - Tél -	
1^{ier} équipier ☒		- - -	CM - AS - Tél -	
2^{ème} équipier ☒		- - -	CM - AS - Tél -	
3^{ème} équipier ☒		- - -	CM - AS - Tél -	
4^{ème} équipier ☒		- - -	CM - AS - Tél -	
-? ☒		- - -	CM - AS - Tél -	
☒=>Affiliation: préciser si UNOR - FNASOR ou autres ? – Remplaçants / accompagnateurs / épouses etc.. : à préciser			TOTAL	

- Voie routière :
- Voie ferrée : Gare de DIJON
- Voie aérienne :

Date d'arrivée :octobre 2006
 Heure arrivée..... Heure départ.....
 Heure arrivée..... Heure départ.....
 Heure arrivée..... Heure départ.....

Nom et adresse du chef d'équipe _____

Téléphone (.....)/...../...../...../.....
 Télécopie (.....)...../...../...../...../.....
 Email.....

Date _____
 Signature du chef d'équipe

Par personne :* AVEC repas de cohésion 37 €
 * SANS repas de cohésion 22 €